

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **5 (1870)**

Heft 2

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Bureau d'abonnement et d'expédition. M. Furrer lith. à Neuchâtel.

Le Renard de Payerne.

Pendant l'école de recrues que les jeunes carabiniers des cantons romands firent à Payerne au mois de juin 1869, il se passa un fait dont le récit intéressera peut-être les lecteurs du Rameau de Sapin.

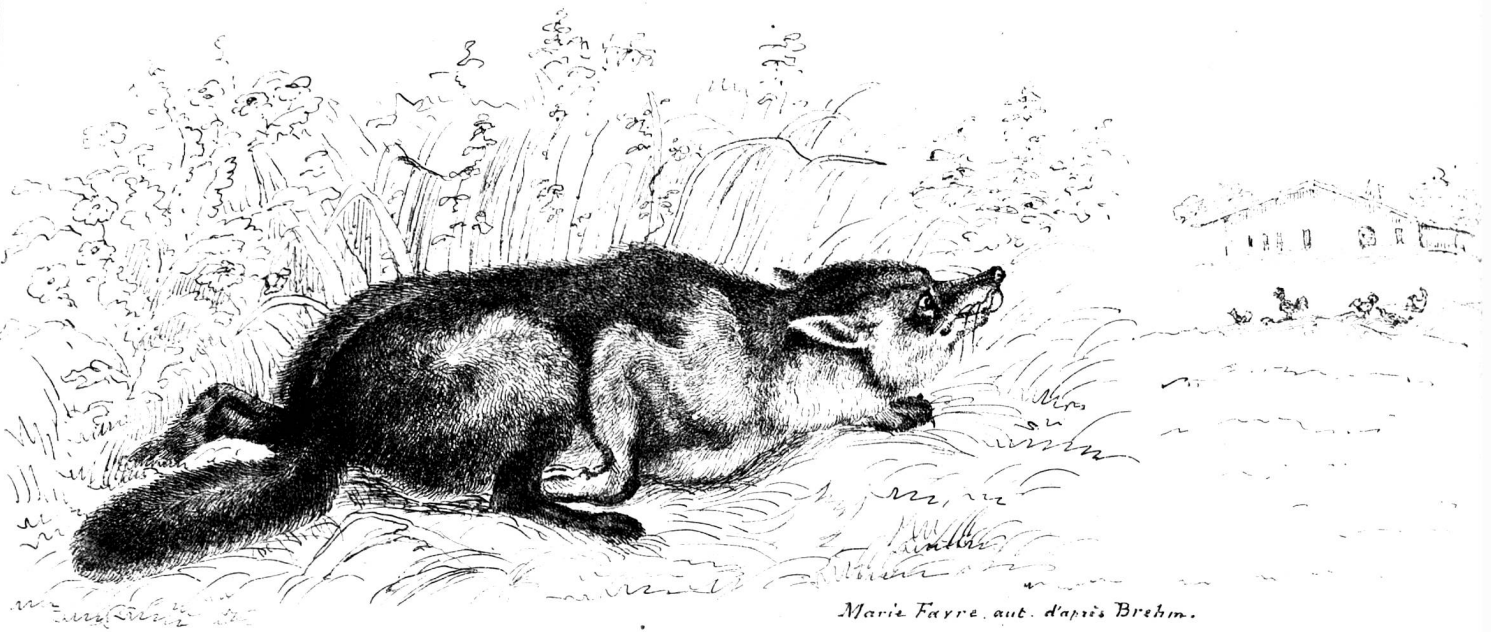
Par une chaude après-midi, la deuxième compagnie, composée de Genevois et de Neuchâtelois, sortit de la caserne pour manoeuvrer dans une forêt ombreuse des environs. Disons en passant que cette caserne n'est autre que l'antique église attribuée à la reine Berthe, la noble filleuse, dont le nom est populaire dans nos cantons. Après avoir servi de magasin à une fabrique de tabac, le vénérable édifice héberge tant bien que mal les Carabiniers fidèles. — Lorsqu'on a longé la rue principale de Payerne et qu'on se dirige du côté de Romont, on a, sur la gauche, à une demi-lieue de distance, un joli bois, pas trop touffu, et très propre aux opérations militaires. C'est dans ce bois que notre compagnie devait apprendre le service de sûreté en marche et la garde de camp.

L'on fit halte sur la route, au centre du bois, en attendant les ordres de notre chef d'instruction, le lieutenant Colonel Fratecola. Pendant que nous examinions le terrain, théâtre de nos opérations, nous vîmes, non sans surprise, apparaître tout à coup un renard, qui, la queue baissée, sortit du bois, et traversa lentement la route, comme pour nous jeter un défi. Il n'avait, pour le moment, rien à craindre, car nos fameuses carabines Peabody n'étaient pas chargées, et nos gibernes étaient vides. Pourtant, chacun porta la main à son arme, et coucha en joue le rusé compère, auquel maint bon tireur eût aimé envoyer une balle, au risque de passer quelques jours d'arrêt dans les caveaux attenants à l'Hôtel-de-ville.

La troupe ayant été divisée en garde, postes, petits postes etc., le camp fut établi au centre du bois. La consigne donnée, ordre était d'arrêter tout passant au cri de : "halte, qui vive !" prononcé d'une voix sonore, et de ne lui laisser continuer son chemin que lorsqu'il aurait remis le mot de passe.

Tout alla d'abord suivant les règles rigoureuses de la stratégie. Mais une circonstance à laquelle nos supérieurs n'avaient pas songé, et que la théorie fédérale n'avait pas prévue, vint déranger toute l'économie de nos opérations. Chacun veillait à son poste, comme si de la vigilance de chaque sentinelle dépendait le salut de la patrie, lorsque des cris d'alarme poussés par des hommes, des femmes et des enfants partirent d'une ferme voisine, nommée la ferme Terrin. A voir ces honnêtes cultivateurs courir dans tous les sens, s'appeler l'un l'autre, nous crûmes à un grand malheur. Peut-être l'incendie venait d'éclater dans cette demeure paisible et allait la réduire en cendres. Notre inquiétude était grande, mais fidèles à notre devoir, nous ne pouvions quitter notre poste, pour secourir ces malheureux.

Bientôt la cause de ce vacarme nous fut révélée : car, sans s'inquiéter des lois militaires et du mot d'ordre, le renard tenant entre ses dents une superbe poule qu'il venait de dérober, fondit tout à coup sur un poste à qui il causa autant de surprise et d'émoi qu'un obus éclatant sous leur nez. Nos camarades firent un saut et jetèrent un cri si perçant que la bête effrayée se dirigea vers le centre à terre d'un autre côté. Malheureu-



serment pour elle, le bois était cerné par des troupiers, qui, faute d'un autre ennemi à combattre, ne demandaient pas mieux que de lui ôter la vie. Le renard, menacé de toutes parts, se jeta au milieu de la forêt où stationnait la grande garde, qui s'apprêtait à le recevoir sur ses baïonnettes. Ce fut alors un tumulte, une mêlée que l'on ne peut décrire; un combat sérieux eût été moins bruyant. Chacun se croyait appelé à larder le pillard et à le rapporter en triomphe au bout de sa carabine. Mais l'agile animal esquiva tous les coups, et, passant entre les jambes de ses adversaires, réussit à gagner le large. Il n'était pas au bout de ses tribulations: Un jeune Neuchâtelois, grand, robuste, agile comme un Indien, s'élança à sa poursuite; son exemple fut suivi par les plus habiles coureurs. On peut juger de nos bras et de nos vives à la vue de cette course d'un genre nouveau. Nos chasseurs lui coupèrent la retraite, et ^{au passage} l'atteindirent, lorsque le pauvre diable, lâchant sa proie, fit un saut désespéré et disparut dans les broussailles.

Nos Carabiniers ramassèrent la poule, mais à leur extrême surprise, c'était une poule sans tête. Dans son effroi, et par une contraction convulsive des mâchoires, le renard l'avait guillotinée.

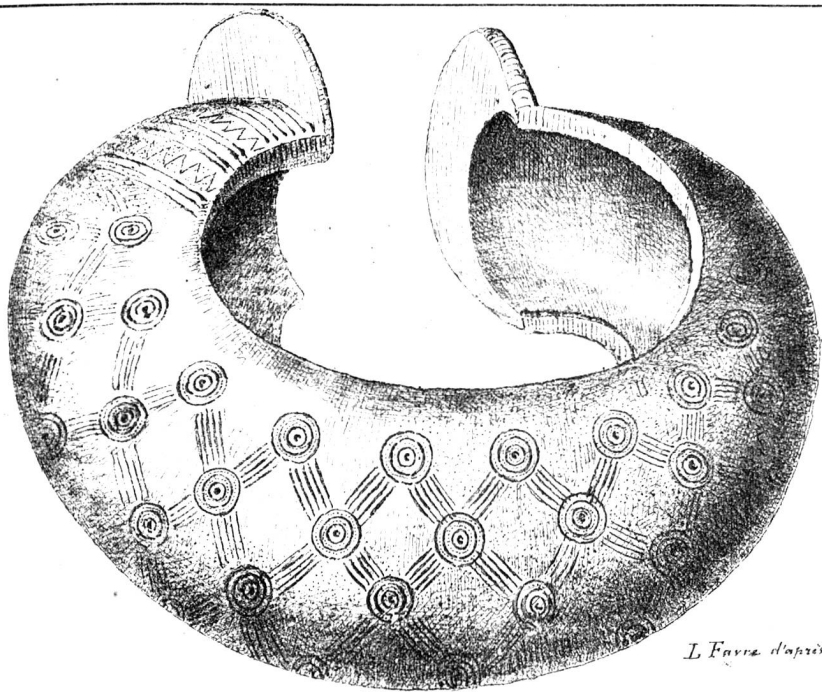
Quelle joie pour la troupe, lorsque nos hommes rentrèrent au camp, de voir que la chasse n'était pas restée sans résultats. Le vainqueur, portant la poule embrochée au bout de sa baïonnette, fut placé en tête de la compagnie, parmi les géants de Genève, dont l'un, le brave Pathey, ne mesurait pas moins de 6 pieds 2 pouces. On fit une entrée triomphale à Payerne, où le bruit de nos exploits était déjà parvenu.

La poule, plumée par les hommes de cuisine, prit majestueusement sa place dans la soupe du lendemain et fournit à nos héros un meilleur repas que l'ordinaire de la Confédération; surtout il fut assaisonné par la gâté et par les saillies de cette jeunesse pleine de vie, d'entrain et de bonne humeur. Parmi les souvenirs que nous a laissés cette école, nous comptons au premier rang le renard de Payerne. L. Eug. Rognon.

Un bracelet et un porte-monnaie lacustres.



Les objets antiques trouvés au fond de notre lac n'ont pas encore pris place dans les communications faites au Rameau de Sapin, et cependant il y a là une mine féconde dont tous les filons n'ont pas été exploités. Nous voulons parler aujourd'hui d'un bracelet de bronze présenté par M^r Desor à la société des sciences naturelles, et qui a mis en défaut la sagacité de ceux qui ont voulu se rendre compte des procédés employés dans sa confection. Les bracelets de bronze ne sont point rares, on en possède un grand nombre, mais tous sont différents. M^r le notaire Oty, qui en trouva six dans un vase de poterie devant Cortailod, affirme, que parmi les objets ainsi associés, il n'en est pas deux qui se ressemblent. S'ils ont été obtenus par la fonte, on peut en conclure qu'ils n'ont pas été coulés



L. Favre d'après nature.

Bracelet de bronze. Grand nat.

Collection de M^r le prof. E. Desor.

sent pas un fondeur en état de couler le bronze d'une manière aussi parfaite, sans en unir la surface et sans en retoucher les ornements. M^r Hipp, l'habile directeur de la fabrique des télégraphes, croit que cet objet a d'abord été coulé, puis retouché avec des outils analogues aux fraises et aux burins actuels. Ce qui le confirme dans son opinion, c'est l'absence de défauts de moulage sur toute la surface convexe du bracelet, tandis qu'on en voit sur les surfaces intérieures qui, n'étant pas exposées aux regards, ont paru ne pas valoir la peine d'être retouchées. Un tel succès dans une opération soumise à tant de chances contraires, ne lui paraît pas admissible.

Quant au grain dont la surface est semée, il l'attribue à l'oxydation produite par un long séjour dans l'eau.

Mais à l'époque du bronze, le fer et l'acier étaient inconnus. De quoi étaient donc faits les burins et les fraises dont on invoque le concours dans le cas actuel ?

Les cantons romands ne manquent pas d'artistes habiles à façonner les métaux. Voilà un problème qui est digne d'occuper leur pénétration. M^r Desor tient ce bracelet à la disposition de ceux qui désireront l'examiner.

Le dessin ci-contre représente de petits anneaux de bronze assemblés par un anneau d'étain qu'on peut ouvrir ou fermer à volonté. On a trouvé dans nos lacs des centaines de ces anneaux de bronze et M^r Desor a eu l'idée de les considérer comme une monnaie. - Cette hypothèse vient de recevoir une confirmation bien inattendue par la découverte des objets dont nous donnons le dessin et qui proviennent d'Estavayer. Ne rappellent-ils pas les monnaies que les Chinois portent enfilées à une ficelle ? Quiconque a vu une de ces grappes de Sapècks du Céleste Empire ne peut s'empêcher de reconnaître une analogie entre ces objets. Du reste, les récents voyages en Afrique nous ont appris que les nègres de plusieurs peuplades n'ont, en fait de monnaie, que des anneaux de cuivre ou de laiton.

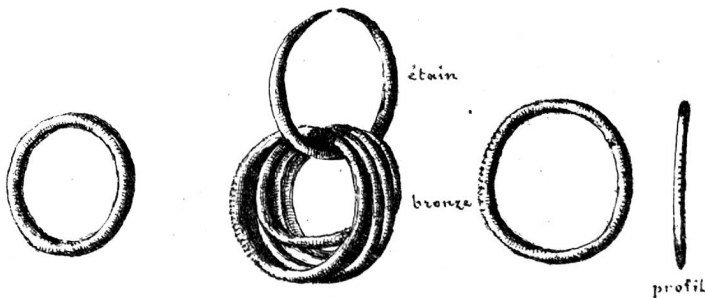
La Rédaction.

dans des moules fixes, comme les haches et d'autres ustensiles dont on a même découverts les moules. Cette remarque s'applique du reste à tous les objets de toilette, qui selon M^r Morlot ont dû être coulés par le procédé dit à cire perdue.

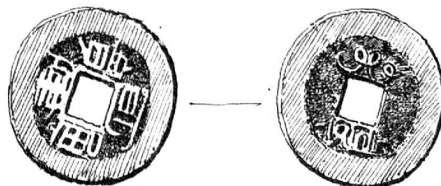
Le bracelet qui nous occupe provient de Morigen, au bord du lac de Bière, il a des dimensions plus qu'ordinaires et les gravures qui le décorent méritent de fixer l'attention. Ces gravures formées de cercles concentriques, de points et de lignes parallèles, sont si nettes et si profondes, le travail paraît si récent qu'on ne peut le contempler sans surprise.

Mais ce n'est pas tout, des hommes très au courant du moulage des métaux déclarent qu'ils ne connais-

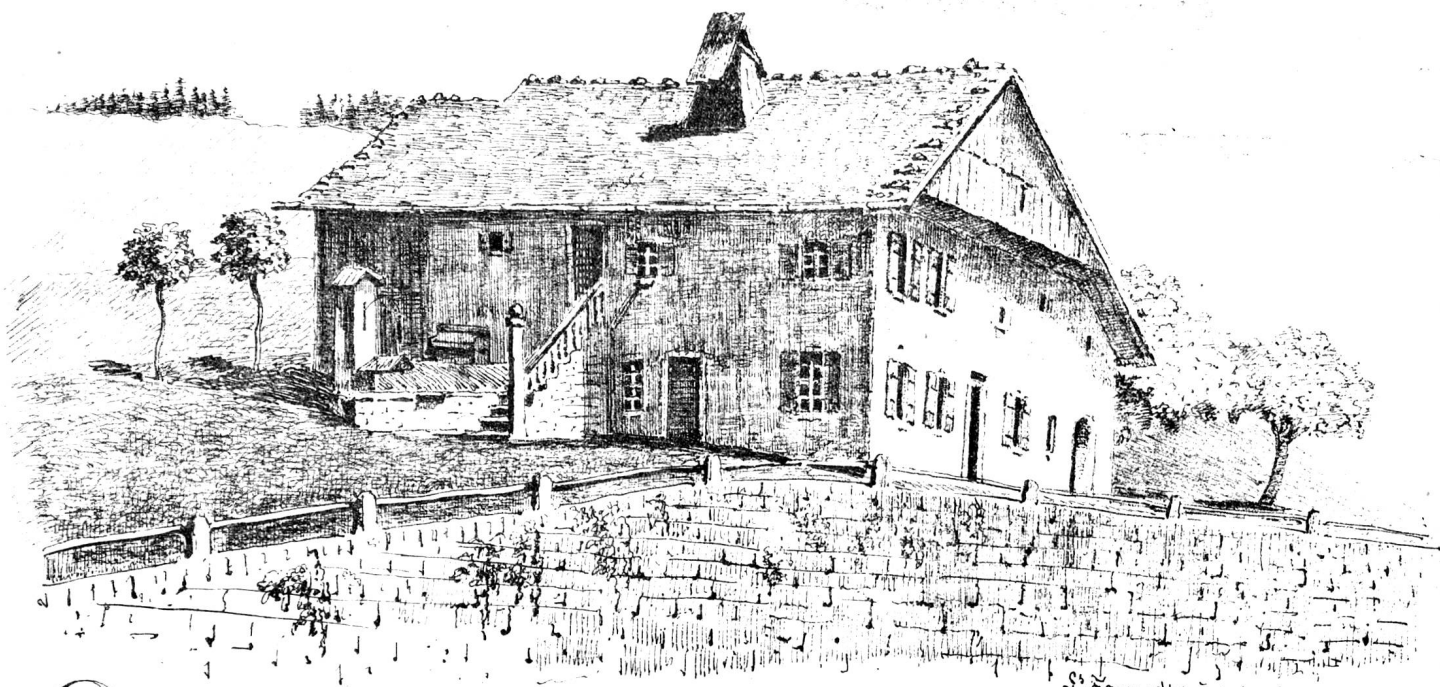
grandeur naturelle. Ces objets sont la propriété de M^r Oze à Cortaillod.



Porte monnaie lacustre. L.F.



Sapèck - monnaie chinoise en bronze. L.F.



La maison du Major Benoît.
aux Sonts.

Le nom des Benoît des Sonts ne doit pas être étranger aux membres du Club jurassien; ils se souviennent sans doute de la réunion générale de Combe Varin, en 1808, et des nombreux objets d'histoire naturelle et d'industrie, dessins, émaux qu'on y avait exposés et qui étaient l'œuvre du major Benoît. Profitant de cette circonstance et du voisinage du beau village des Sonts, dont on apercevait dans le lointain les maisons blanches s'élever en gradins sur les rampes vertes de la montagne, le D^r Guillaume fit l'histoire de cette famille remarquable et rappela que c'est aux Benoît, qu'on doit les premiers efforts, faits dans nos montagnes pour y introduire et y développer l'étude de l'histoire naturelle. Ces hommes énergiques, laborieux, avides de s'instruire, manquant d'enseignements, de livres, de collections, firent appel à leur industrie, à leur activité, à leur adresse. Ils se mirent à empailler, à créer des herbiers, à conserver et à dessiner tous les objets curieux qu'ils rencontraient dans leurs explorations ou qu'on leur apportait de plusieurs lieues à la ronde. La science n'est jamais rebelle à l'égard de ceux qui l'aiment; les Benoît pourraient en rendre témoignage. On est étonné aussi bien en lisant l'énumération de tout ce qu'ils ont recueilli, qu'en parcourant les gros volumes folio, où le pinceau du Major Benoît a représenté avec art des centaines de plantes, d'insectes, de papillons dont les déterminations sont écrites d'une main ferme et exercée. Et n'oublions pas que ces travaux considérables étaient pris sur leurs loisirs; ils devaient, avant tout, gagner leur vie; modestes ouvriers, ils demandaient leur pain à leur labeur, à l'établi, mais leurs distractions, leurs plaisirs étaient d'une nature tout intellectuelle et artistique. Quels excellents clubistes auraient été les Benoît, nos piqueurs dans les hautes vallées, quel contingent de travaux ils auraient fourni, que d'idées nouvelles ils auraient exercées, quel esprit d'initiative ils auraient développé! Il n'est donc pas inutile de rappeler de tels exemples à la génération actuelle, et s'il est un pèlerinage qu'un clubiste entreprenne avec fruit, c'est une visite à la maison du Major Benoît dont nous donnons le dessin. Elle est située dans le haut du village, à droite en montant, sur une élévation soutenue par un mur qui domine la route. Elle est remarquable non seulement parce qu'elle présente le type des anciennes maisons de nos montagnes, mais surtout parce qu'elle est restée dans l'état où son propriétaire l'a laissée. C'est à une délicatesse inspirée par l'amour filial que nous devons le plaisir de contempler cet intérieur où l'on a tant travaillé, tant rêvé, tant cherché, mais où le travail a été béni par d'ineffables jouissances. On y voit le petit laboratoire où le major préparait ses couleurs pour la peinture sur émail, l'établi où il peignait, le clou où il suspendait son fusil de cible dont la balle heurtait les bouqs à la course. L'année dernière, le vieux banc où il aimait à s'asseoir était encore adossé au mur de la maison; nous l'avons représenté dans notre dessin.

La rédaction.